

Éclairer l'avenir du biogaz en France et aller de l'avant !

8^e CONVENTION D'AFFAIRES DU BIOGAZ ET DE LA MÉTHANISATION

28 et 29 octobre – L'édition 2020 à Saint-Étienne se dématérialise

Announce presse - 20/10/2020

La Convention d'Affaires du Biogaz et de la Méthanisation, qui devait se tenir à Saint-Étienne, sera maintenue en dématérialisé les 28 et 29 octobre. Les 254 professionnels inscrits de toute la France pour investir le marché de la méthanisation et du biométhane se retrouveront autour de deux tables rondes d'exception. Une occasion indispensable de faire le point sur l'avenir de la filière biogaz et ses leviers de développement, dans un contexte de vives réactions cristallisées par les annonces du gouvernement sur les nouveaux projets de décret et d'arrêté tarifaire pour le biométhane injecté, la réglementation fiscale liée à la TICGN et l'absence de mesures dans le plan de relance. Le besoin d'informations et d'échanges est tel que les organisateurs ont décidé d'ouvrir, gratuitement et largement, les tables rondes à tous ceux qui s'inscriront jusqu'au 27/10/2020.

S'adapter pour mieux rebondir en 2021 et 2022

La tenue physique de la Convention d'Affaires du Biogaz et de la Méthanisation n'est plus possible, suite au couvre-feu en vigueur dans la métropole de Saint-Étienne, placée en zone d'alerte COVID-19 maximale. Cette 8^e édition conçue par Biogaz Vallée® et co-organisée avec IAR, le Pôle de la Bioéconomie, passe en version dématérialisée pour les tables rondes et les conférences de presse. Les visites de site sont annulées, de même que les rendez-vous d'affaires, la période critique pour les dématérialiser dans de bonnes conditions étant écoulée. Les sommes versées par les participants seront remboursées intégralement.

« C'est une lourde décision, mais le sens des responsabilités a prévalu afin de préserver la santé des congressistes et la valeur ajoutée de l'évènement. Nous remercions nos congressistes et nos partenaires pour leur engagement et leur soutien sans faille. Auvergne-Rhône-Alpes est une terre d'opportunités pour la filière biogaz. Nous n'en resterons pas là. Après Troyes en 2021 pour les 10 ans de Biogaz Vallée®, rendez-vous est pris en 2022 pour un retour de la Convention d'Affaires du Biogaz et de la Méthanisation en Auvergne-Rhône-Alpes ! » a déclaré Xavier JOLY, Président de Biogaz Vallée®.

Un programme riche et des sujets d'actualité brûlants pour cette 8^e édition

Les deux tables rondes seront ouvertes largement et gratuitement, sous forme de webinaire. L'inscription se fera d'office pour les 254 inscrits à la convention d'affaires et sur demande jusqu'au 27/10/2020 à 14h, via le formulaire : bit.ly/b2bmetha-2020-web

Plan de relance, Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), création de valeur, nouveaux leviers de développement... les échanges autour des tables rondes seront riches, avec des invités de premier rang :

28 octobre 2020 de 14h00 à 16h00 – « Nouvelle PPE et plan de relance - Quel avenir pour le biogaz ? »

Ouverture de la plénière par :

- Emmanuel MANDON, Conseiller régional, Vice-président de la commission environnement, développement durable et énergie du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
- Jérôme d'ASSIGNY, Directeur régional, ADEME Auvergne-Rhône-Alpes
- Xavier JOLY, Président, Biogaz Vallée®

Table ronde animée par Bruno ROGOWSKI, avec la participation de :

- Anne-Florie CORON, Sous-directrice de la sécurité d'approvisionnement et des nouveaux produits énergétiques à la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC), Ministère de la transition écologique
- Aurélie PICART, Déléguée générale, Comité stratégique de filière (CSF) Industries des nouveaux systèmes énergétiques
- Guillaume COICADAN, Chargé de mission, Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement
- Aloïs KLEIN, Président, Méthamoly

29 octobre 2020 de 09h30 à 11h00 – « Quels nouveaux leviers pour poursuivre le développement du biogaz ? »

Ouverture de la plénière par :

- Georges SEIMANDI, Délégué territorial Rhône-Méditerranée, GRTgaz
- Mouhamed NIAKATE, Responsable innovation bioénergies, IAR - le Pôle de la Bioéconomie

Table ronde animée par Bruno ROGOWSKI, avec la participation de :

- Édouard SAUVAGE, Directeur général, GRDF
- Bertrand DUPRAT, Agriculteur méthaniseur, Président de Gaz d'ici
- Yann PIERRE, Directeur commerce et développement, PRODEVAL
- Nadine AUBINAIS-LANFREY, Chargée de mission innovation, TENERDIS



Partenaires Premium



Mobilité durable et formation des ingénieurs en haut de l'affiche de deux conférences de presse

Deux conférences de presse accessibles à distance (réservées aux journalistes) mettront en lumière de nouvelles opportunités en lien avec la méthanisation. **Les journalistes intéressés peuvent contacter Angel GUYOT : tél. 06 27 77 97 66 - guyot@iar-pole.com**

Le 28 oct. (horaire à confirmer), un appel à projets pour la mobilité durable sera annoncé : « GNVolont'air : la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME accompagnent l'ouverture de 10 stations BioGNV ».

Le 29 oct. (11h15 à 12h), l'emploi et la formation seront mis en avant, à l'occasion de la signature d'un partenariat entre ECAM LaSalle (École catholique d'Arts et Métiers), l'ISARA Lyon (école d'ingénieurs en agronomie, agroalimentaire et environnement), l'AFG (Association Française du Gaz) et GRDF, représentée par son Directeur général Édouard Sauvage, pour la mise en place d'une chaire d'enseignement « Transition énergétique : les gaz verts au service des territoires ».

Un influent réseau de 26 partenaires

Conçue par Biogaz Vallée® et co-organisée avec IAR - Le Pôle de la Bioéconomie, la Convention d'Affaires du Biogaz et de la Méthanisation est soutenue, cette année, par trois acteurs majeurs : GRDF, GRTgaz et PRODEVAL, ainsi que deux partenaires mobilité : l'AFGNV (Association Française du Gaz Naturel Véhicule) et ENDESA.

Cette 8^e édition bénéficie, de surcroît, de partenaires de premier plan tant à l'échelle nationale que territoriale : le Ministère de la transition écologique, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Agence de la transition écologique ADEME Auvergne-Rhône-Alpes, l'Association Française du Gaz (AFG) Auvergne-Rhône-Alpes, Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement, la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes, Saint-Étienne Métropole, le Département de l'Aube, ainsi que les pôles de compétitivité Axelera et Tenerrdis. Les réseaux agricoles sont aussi présents en force avec : l'Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France (AAMF), les Chambres d'agriculture France (APCA) et les Chambres d'agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que les médias RÉUSSIR AGRA, Bioénergie International et Biogaz Magazine et les organisateurs des salons leaders du biogaz et de l'environnement : Bio360, EXPOBIOGAZ et POLLUTEC.

Informations et inscriptions

→ INFORMATIONS : www.biogazvallee.com - Twitter : [#b2bmeta](https://twitter.com/#b2bmeta) - [@BiogazVallee](https://twitter.com/BiogazVallee) - [@IARcluster](https://twitter.com/IARcluster)

→ INSCRIPTIONS (jusqu'au 27/10/2020 à 14h) : bit.ly/b2bmeta-2020-web

Les journalistes intéressés sont invités à contacter Angel GUYOT : tél. 06 27 77 97 66 - guyot@iar-pole.com

LES PARTENAIRES DE LA 8^e CONVENTION D'AFFAIRES DU BIOGAZ ET DE LA MÉTHANISATION

Organisateurs



Partenaires Premium



Partenaires Associés



Promu par



Partenaires Mobilité



Partenaires Soutien



CONTACTS PRESSE

BIOGAZ VALLÉE®

Dominique FRITZ, Responsable communication

Tél. : 06 46 90 26 76 - d.fritz@biogazvallee.com

PÔLE IAR

Angel GUYOT, Chargée de communication

Tél. : 06 27 77 97 66 - guyot@iar-pole.com

À PROPOS

À PROPOS DE BIOGAZ VALLÉE® - www.biogazvallee.com - [@BiogazVallee](https://twitter.com/BiogazVallee)

Biogaz Vallée® porte l'ambition de donner au biogaz toute sa place dans le mix énergétique français. Association professionnelle nationale, Biogaz Vallée® fédère, anime et soutient la filière de la méthanisation, afin d'accélérer sa construction et d'accroître la création de valeur pour les territoires en France. Créée en novembre 2011 sous l'impulsion d'industriels et du département de l'Aube (10), Biogaz Vallée® décline son action autour de 5 axes majeurs : mettre en réseau les acteurs, valoriser les bonnes pratiques, faciliter l'accès aux financements, susciter l'innovation et soutenir la création d'emplois industriels qualifiés pour structurer la filière émergente du biogaz en France, gagner en compétitivité et pouvoir s'exonérer à terme des subventions.

À PROPOS D'IAR, LE PÔLE DE LA BIOÉCONOMIE - www.iar-pole.com - [@IARcluster](https://twitter.com/IARcluster)

IAR est le pôle de compétitivité français dédié à la bioéconomie. Il rassemble plus de 400 membres actifs et innovants sur l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis l'amont agricole jusqu'à la mise sur le marché de produits finis : coopératives agricoles, établissements de recherche et universités, entreprises de toutes tailles, acteurs publics, fonds d'investissement... Tous sont engagés dans le développement de technologies et de produits alimentaires et non alimentaires durables à partir de bioressources agricoles, forestières et algales. IAR concentre ses activités dans cinq domaines d'activités stratégiques de la bioéconomie : bioressources, alimentation humaine et animale, chimie des ressources renouvelables et biotechnologies industrielles, matériaux biosourcés, bioénergies (biogaz, méthanisation, biocarburants...), procédés et technologies. Depuis sa création en 2005, IAR a accompagné plus de 300 projets représentant un investissement total de plus de deux milliards d'euros.